

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt du Crédit Agricole du Maroc

Rabat, le 24 Septembre 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a enregistré, en date du 24 Septembre 2026:

- Le document de référence du Crédit Agricole du Maroc relatif à l'exercice 2025 et au premier trimestre 2026, sous la référence EN/EM/031/2026 ;
- La note relative au programme d'émission de certificats de dépôt du Crédit Agricole du Maroc, sous la référence EN/EM/032/2026.

Lesdits documents composent la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt par Crédit Agricole du Maroc, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Certificats de dépôt	
Ancien plafond du programme	10 000 000 000 dirhams
Nouveau plafond du programme	15 000 000 000 dirhams
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams
Maturité	De 10 jours à 7 ans
Taux d'intérêt	Fixe ou variable

Les documents enregistrés par l'AMMC sont :

- Tenus à la disposition du public au siège social du Crédit Agricole du Maroc et sur son site internet ;
- Disponibles sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+dΘ+E+ +oC4OoΘξ+ I %XoAo% I ٪εΛXoOI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP/EM/048/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



/ammc



@ammc_news